

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine		
Sur proposition du CSRPN, réuni en formation « Conseil Scientifique Territorial de Poitiers »		
Catégorie : Espaces protégés		Source de la saisine : Etat.
Date de Dépôt : sans objet	Date d'examen en CST : 17/01/2018	Date d'examen en CSRPN plénier : Sans Objet
Avis n° 2018-1		
Date de validation officielle : 17 janvier 2018	Objet : Demande de validation du plan de gestion de la RNN du Pinail dans le département de la Vienne	Vote : ----- Présents : 10 Représentés : 20 ----- Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Exposé de la demande

La GEREPI, association de GEstion de la REserve naturelle nationale du Pinail, soumet à la validation du CSRPN, le 5^{ème} plan de gestion de la réserve naturelle nationale du Pinail, pour une période de 10 ans à savoir de 2018 à 2027.

Le plan de gestion a pour objectif de conserver le site par une modernisation, une simplification et une mobilisation des outils d'évaluation adaptés. Ce 5^{ème} plan de gestion est construit selon la nouvelle méthodologie AFB.

Les enjeux identifiés sont les suivants :

- EcoComplexe des landes et mares du Pinail,
- Connaissances scientifiques,
- Fonctionnement de la RNN,
- Fréquentation et sensibilisation du public.

L'ensemble des enjeux s'inscrivent dans une vision à long terme et sont déclinés en objectifs à long terme.

Le nombre d'opérations pour répondre à ces enjeux s'élèvent à 95 avec, pour chacune d'elles, des fiches actions individuelles.

La majorité des opérations s'inscrivent dans les thématiques suivantes : la surveillance et la police, la connaissance et les suivis de patrimoine naturel, les interventions sur le patrimoine naturel, les prestations de conseils études et ingénierie, la création et l'entretien.

Après l'avis du CSRPN, le document sera soumis à l'avis du comité consultatif de la RNN.

Exposé des motifs

Le rapporteur du CSRPN N-A pour la RNN du Pinail expose les points suivants :

- le plan de gestion présenté est très bien rédigé : Il fait référence aux 4 autres plans de gestion précédents avec une approche très pédagogique et très dense à la fois ;
- l'analyse de l'évolution des enjeux et ceux retenus est très satisfaisante ;
- le bilan coût/avantage sur le pâturage permanent est très satisfaisant ;
- l'important travail de connaissance réalisé sur le site est très satisfaisant : le nombre de données accru, des cartes pertinentes (+ 7 ha cartographiés dans la RNN), un suivi des mares avec le Lidar (résultats attendus prochainement) qui permettra de modéliser le nombre de mares et leur niveau

- d'eau potentiel.
- le dossier présente tous les éléments nécessaires pour assurer une bonne gestion de la réserve :
 - bonne approche de l'hydro-géologie
 - méthodologie d'appréciation des espèces en enjeux forts très pertinentes
 - rédaction de qualité.

Examen du CSRPN, sur proposition du CST-PC

Les échanges ont permis d'aborder les points suivants :

- L'évolution de la RNN depuis 20 ans (par exemple, le triton crêté ne fréquente plus les zones pâturées, même s'il est présent ailleurs, peut-être en raison des changements globaux).
- Les illustrations concernant l'évolution sur le territoire de la RNN peuvent démontrer que certains protocoles ne permettent pas de tracer une tendance à long terme.
- La pertinence d'une zone de non gestion pour disposer d'une zone témoin de suivi et une évaluation de certaines espèces est soulignée : agrion de mercure, triton crêté, certains oiseaux dont les busards (*Busards Saint-Martin (Circus cyaneus) et cendré (Circus pygargus)*)... qui ne dépendent pas de la responsabilité du RNN du Pinail, mais d'une responsabilité à une échelle est plus large.
- La problématique de la gestion par le feu nécessite un retour d'expérience et une zone témoin. Le feu, par le passé, était plus accidentel (pas d'incendies accidentels depuis 1991). Or, aujourd'hui il s'agit de feux dirigés (+4 à +17 °C d'augmentation de température à 4 cm de profondeur du sol) ; les brandes brûlées dans les mares jouent le rôle de charbon actif et n'impactent pas l'oligotrophie des mares.
- Le plan de gestion est bien structuré et présenté (notamment le volet Vision stratégique, gestion et évaluation). Il s'appuie sur un bon niveau de connaissances globalement, et en particulier sur des groupes taxonomiques souvent délaissés dans d'autres territoires (champignons, characées, etc.), ainsi que sur des expérimentations de gestion intéressantes.
- La carte des végétations (action bien intégrée dans les objectifs du plan de gestion) selon une typologie phytosociologique serait à actualiser selon les dernières synthèses disponibles (synthèses régionales CBNSA et Prodrome des Végétaons de France # 2). Une réflexion serait également à mener sur les applications de la phytosociologie paysagère à la cartographie des habitats (notamment pour les végétations aquatiques / amphibies des mares) afin de faciliter le traitement des mosaïques spatiales et dynamiques.
- Il s'avère nécessaire de mettre en place un suivi précis des végétations (type quadrat) en particulier des landes, *a fortiori* dans la mesure où cette RNN est un site emblématique pour cet habitat qui ressort comme l'habitat à plus fort enjeu de la RNN. A noter qu'un réseau de suivi des végétations de landes se met en place en Nouvelle-Aquitaine (dans le cadre synergique de plusieurs programmes visant à structurer un réseau de suivi des végétations) et il serait très intéressant que la RNN prenne part à ce réseau, en suivant les mêmes protocoles (à étudier éventuellement aussi pour le suivi de *Spiranthes aestivalis*).
- Les données collectées sur cette RNN doivent alimenter le Système d'Information Nature et Paysages (SINP), et nourrir les bases publiques de connaissance en Nouvelle-Aquitaine, en l'occurrence l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine (pôle "*flore, fonge et habitats*" du SINP) pour les données sur les espèces végétales, les champignons et les cartographies d'habitats et l'Observatoire aquitain de la Faune sauvage (OAFS) pour les données faune.
- Approfondir les connaissances sur certaines d'espèces est recommandé, en raison d'un manque de données récentes et exhaustives sur les chiroptères, ainsi que sur la Dolomède.
- La description du contexte géologique et géomorphologique, notamment au niveau des illustrations pourrait être amélioré.

- La RNN est invitée à jouer un rôle plus large, dans le cadre de la gestion des Landes du Pinail, au regard des enjeux de gestion du site Natura 2000.
- L'importance du changement climatique est à prendre en considération (cartes d'évolution de l'humidité du sol, etc.).

Avis du CSRPN

Au terme des échanges un avis favorable sur le plan de gestion est proposée aux motifs suivants :

- le travail est très complet, tout à fait satisfaisant et exemplaire.

L'avis est soumis au vote :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

L'avis du CSRPN est favorable à la demande de validation du plan de gestion de la réserve naturelle nationale du Pinail

A Poitiers, le 17 janvier 2018.

Le Président du CSRPN N-A



Laurent CHABROL